



Paris le 20 mars 2014

Monsieur le Ministre,

Les agents de la DGCCRF sont une nouvelle fois mobilisés aujourd'hui. Comme le 20 mars l'année dernière, comme le 21 mars 2009...

5 ans que les agents revendiquent **la sortie de la DGCCRF de la RGPP/RÉATE** pour retrouver une administration en état de fonctionner, avec une chaîne de commandement verticale depuis vos services jusqu'aux échelons départementaux.

Ils ne sont pas les seuls à constater l'échec de l'interministérialité à la DGCCRF et les conséquences dramatiques de la RGPP / RÉATE, tant pour le service public de protection économique des consommateurs que pour les agents qui le servent.

Des représentants parlementaires tant de l'Assemblée Nationale que du Sénat, des Inspections Générales, la Cour des Comptes font tous le même constat. Dernier en date, Antoine Lefèvre, Sénateur, dans le cadre de la présentation du projet de loi de finances 2014. Vous-même avez également reconnu cette situation.

Dans les décisions du CIMAP du 17 juillet 2013, bien décevantes au regard de tous ces constats, le Premier Ministre a décidé de vous confier le soin de trouver un moyen de concilier l'exercice des missions aux niveaux régional et départemental.

Dans ce cadre, vous avez vous même confié à une mission la tâche de faire des propositions pour améliorer le pilotage du réseau déconcentré en charge de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

Aucune des revendications des organisations syndicales n'a été entendue. Votre « plan d'actions » ne rétablit pas la chaîne de commandement qui redonnerait un sens et une cohérence à l'action de la DGCCRF. Il est même de nature à accroître les difficultés des agents.

De plus, le volet social, que vous avez récemment ouvert, manque aussi de souffle et ne répond pas non plus aux revendications des personnels.

La Loi Consommation est désormais votée. Mais comment pensez-vous que certaines dispositions pourront être appliquées si la situation de la DGCCRF ne change pas ?

Aujourd'hui, Monsieur le Ministre, les organisations syndicales vous demandent d'ouvrir à nouveau des négociations sur le plan d'actions.

Ces négociations doivent porter des ambitions fortes pour le service public de protection économique des consommateurs. Il faut de toute urgence :

- Rétablir une chaîne de commandement du niveau national à l'ensemble des niveaux territoriaux.
- Garantir la pérennité et le développement des laboratoires et stopper les suppressions d'emplois au SCL.
- Procéder à un plan ambitieux de recrutements et qualification.
- Rétablir et améliorer les droits et garanties collectives des personnels, marqueurs de leur identité professionnelle.

- Revaloriser de manière significative les rémunérations, les déroulements et les débouchés de carrière.

Monsieur le Ministre, les agents de la DGCCRF attendent que vous fassiez preuve de volontarisme et de courage. Donnez un avenir à la DGCCRF. Redonnez à ses agents les moyens d'exercer leurs missions de service public. Pour cela, nous réitérons notre demande d'ouverture d'un réel processus de négociations et la sortie de la DGCCRF de la RGPP / RéATE et donc des DDI et des DIRECCTE.